

été envoyé par le Pape Gélase II pour implorer le secours de Tibère contre les Lombards, où, par conséquent, il avait été à même d'apprécier la beauté originale des chants orientaux ; elles existaient partout où il y avait assez de chrétiens pour s'unir dans l'adoration et la prière aux pieds des autels de leur Dieu. Ces mélodies ne portaient pas de noms d'auteurs, car ces sortes de signatures ne sont nécessaires que pour la musique du monde. Alors c'était le chant de la Religion qui, occupée tout entière à louer le nom de Dieu, ne se trouvait pas assez de loisir pour glorifier d'autres noms.

Cependant la multiplicité des chants rendait difficile la tâche de les réunir pour faire un choix convenable ; leur diversité surtout ne rendait guère possible la formation d'un système tonal capable de s'appliquer par un effet rétroactif à toutes les mélodies sacrées. Quel génie ne fallait-il pas en effet pour donner l'unité de forme musicale à tant de chants divers venus de toutes les parties de la chrétienté ? Il fallait pour cela plus que du génie, il fallait l'inspiration de Dieu.

Mais les difficultés furent vaincues, et, grâce à l'admirable fécondité des quatorze modes auxquels donna naissance la constitution grégorienne, toutes les mélodies saintes purent trouver place dans un merveilleux système qui eut pour double effet de sanctionner les œuvres du passé et de garder les compositions de l'avenir contre l'arbitraire.

Saint Grégoire composa lui-même.

L'histoire rapporte de plus qu'il établit à Rome une école de chantres qu'il dirigeait en personne. On conservait encore du temps de Jean Diacre, biographe de ce Pontife : " le lit sur lequel il était couché, à cause de ses infirmités, en enseignant le chant, le sonet dont il se servait pour menacer les enfants, et son antiphonaire. " (1) dont il avait prescrit le chant à toutes les églises tel qu'il devait être employé aux heures du jour et de la nuit durant l'année, ainsi que le témoigne Canisius, autre biographe du même Pape.

Mais, laissons parler les écrivains ecclésiastiques ; car après avoir entendu leur témoignage il ne sera plus guère possible de douter que saint Grégoire ait été inspiré de Dieu dans le travail d'éclectisme et d'épuration qu'il mena à si bonne fin, ainsi que dans les compositions qu'il fit lui-même pour subvenir aux besoins des offices nouveaux ou de ceux qui manquaient encore de chants propres. Ces témoignages disent assez haut que saint Grégoire a donné au chant liturgique sa forme définitive. " Le très-saint pontife Grégoire, " dit saint Odon, " dont les préceptes sont observés avec le plus grand soin dans toute l'Eglise, lui a donné et a fait apprendre lui-même à ses disciples son admirable antiphonaire. On ne lit nulle part qu'il ait acquis la connaissance de cet art sui-

(1) Vita S. Gregorii L. II, C, 6.)